

Triel

Trimestriel
Mars
Mai
2025

mag.



Budget 2025

Petite enfance

Des initiatives au service
des tout-petits p.18

Culture

Focus sur la
médiathèque p.22

BRETON VEDRENNE Ass.



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
SANITAIRES**

**POMPE À CHALEUR
CLIMATISATION
EAU CHAUDE
ADOUCISSEUR**

**INSTALLATION
TOUS DÉPANNAGES**

CONTRAT D'ENTRETIEN - MAINTENANCE



01 39 70 33 60

Nouvelle adresse www.breton-vedrenne-associes.fr

169 Rue Paul Doumer 78510 TRIEL SUR SEINE

**POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE**

Les 2 Rives

Permanence funéraire 24h/24 - 7j/7

01 39 74 84 22

www.pompes-funebres-2rives.com

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières
- Fleurs naturelles

Votre agence la plus proche est située au :

139, rue Paul Doumer - 78510 TRIEL-SUR-SEINE

Asnières-sur-Seine Colombes Carrières-sous-Poissy Poissy Osny
Chanteloup-les-Vignes Vernouillet / Éragny-sur-Oise Conflans-Sainte-Honorine

Engagés face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.

aqualia.com ■ <https://sefo-eau.com/>

 **aqualia sefo**

Votre compagnie des eaux

**Cédric Aoun**

Maire de Triel-sur-Seine,
Conseiller communautaire
Grand Paris Seine & Oise

Chères Trielloises,
Chers Triellois,

C'est avec une grande fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui pour aborder des sujets importants pour l'avenir de notre ville, en particulier le budget 2025 et les perspectives qui s'ouvrent à nous. Comme vous le savez, la Chambre régionale des comptes a validé le budget l'année dernière. Cette reconnaissance vient souligner la **qualité de notre gestion financière**, qui nous permet de garantir des investissements essentiels pour le développement et la pérennité de notre Ville.

Je suis conscient des défis auxquels nous devons faire face, notamment l'augmentation annuelle de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui suit l'évolution de l'inflation. Afin de compenser cette hausse et de soutenir au mieux le pouvoir d'achat des Triellois, **nous envisageons une baisse de la part communale des impôts**. Celle-ci est rendue possible grâce à la recherche active de nouvelles sources de financement et de nouveaux partenariats.

Parmi les projets emblématiques de cette année, je tiens particulièrement à évoquer la **réhabilitation de l'ancienne maison de retraite « Les Tilleuls »**, située rue Charles Dupuis. Le projet proposé par un promoteur, auquel je suis opposé, est entièrement social et prévoit la création de 40 logements avec 22 places de stationnement. Il viendra densifier un quartier qui requiert déjà une attention particulière. C'est pourquoi, le mois dernier, j'ai sollicité votre avis à travers une concertation via illiwap. J'ai été ravi de constater que **plus de 90 % d'entre vous soutiennent l'acquisition de ce bâtiment par la Ville**, afin d'y développer un projet dédié à nos aînés (cf page 9).

Cependant, il est important de préciser que **cette réduction de la fiscalité et le développement de notre ville dépendent de l'adoption du budget**. Je déplore que certains élus de l'opposition n'aient pas assisté aux réunions et aux instances délibératives au cours de ces deux dernières années, ce qui a freiné le bon fonctionnement de notre Municipalité. Les élus ont le devoir de se présenter et de faire ce pourquoi les Triellois les ont élus. C'est pour cela que j'ai dû refuser des pouvoirs au dernier conseil municipal. Une seule démission serait suffisante pour rétablir la majorité et nous permettre d'avancer plus efficacement.

Dans les mois à venir, d'autres projets verront le jour, tels que **l'extension du parking de la gare, l'aménagement de pontons en bord de Seine** et la **création d'un jardin pédagogique** au parc Senet (cf page 13). Je souhaite remercier et féliciter nos agents, ainsi que les élus en charge des Espaces verts et de la Voirie pour leur nouvelle organisation, qui se veut plus efficace et visible sur le terrain.

Par ailleurs, j'ai à cœur de vous informer que le **mois de mars est dédié aux personnes en situation de handicap**. A cette occasion, je suis heureux de vous annoncer que cet édito sera disponible en version audible sur la page de la Ville, et j'envisage d'étendre cette initiative à l'intégralité du Triel Mag pour les personnes malvoyantes. Je tiens à remercier le service Communication pour la mise en place de ce projet, ainsi que pour la gestion de l'exposition en plein air place Philippe Prévost, qui rencontre un franc succès. Aussi, j'ai demandé aux services de travailler sur **davantage de solutions inclusives**, afin de garantir que chacun de nos concitoyens puisse bénéficier des informations et des services. J'en profite pour vous rappeler que des livres audios et des romans en gros caractères sont à la disposition de tous à la médiathèque.

Enfin, **je vous remercie sincèrement pour votre soutien et vos encouragements**. J'espère que ces avancées contribueront à améliorer votre quotidien et qu'elles reflètent notre engagement au service de Triel.

J'espère également avoir l'opportunité de vous rencontrer lors des diverses manifestations organisées place Philippe Prévost ou lors des expositions à ciel ouvert. Ces événements sont essentiels pour nous rassembler, échanger et continuer à faire avancer notre belle ville.

Ensemble, construisons l'avenir de Triel-sur-Seine !

Très sincèrement

Cédric Aoun



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP

L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE



RESTONS CONNECTÉS !

- | SIGNALEMENT
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...



01 | Téléchargez l'appli

02 | Recherchez votre commune

03 | Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :

www.illiwap.com



3 LE MOT DU MAIRE

6 RÉTROSPECTIVE

Retour sur les derniers événements de décembre 2023 à février 2024

8 COMMERCE

L'annuaire des acteurs économiques
Un grand tirage au sort
Des offres exclusives toute l'année

9 CONCERTATION

Ville participative : retour sur les concertations citoyennes

12 DÉVELOPPEMENT DURABLE

La cour de l'école René Pion récompensée
Des serres pédagogiques au parc Senet

13 TRAVAUX

Les dernières réalisations

14 DOSSIER FINANCES

Budget 2025 : une gestion rigoureuse pour des finances saines

18 PETITE ENFANCE

Des initiatives au service des tout-petits
Forum de la petite enfance

20 PORTRAIT

Philippe Molto, écrivain triellois

21 SOLIDARITÉ

Tout savoir sur l'accès au logement social
Agir ensemble pour le handicap

22 CULTURE

Culture de printemps... suivez le guide !
Focus sur la médiathèque

24 AGENDA

Masterclass : apprenez auprès d'experts !
Planning des prochains événements

24 ÉTAT CIVIL

Carnet des naissances, mariages, décès

26 TRIBUNES

2^{ÈME} OPÉRATION

"Une naissance, un arbre"

À la suite du succès de la première opération en 2024, la Ville organise une seconde édition du dispositif qui permet de célébrer l'arrivée de chaque petit Triellois tout en luttant contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité. Celle-ci aura lieu le **dimanche 23 mars 2025 à 10h** au 42 avenue de la Forêt.

Infos et inscriptions sur www.triel-sur-seine.fr



PERMANENCES ÉCRIVAIN PUBLIC

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que les permanences écrivain public reprennent avec un nouveau professionnel.

Vous avez besoin d'aide pour rédiger des courriers administratifs, personnels ou pour remplir des documents ? L'écrivain public est à votre disposition pour vous accompagner gratuitement et en toute confidentialité, dans vos démarches. Les permanences ont lieu au CCAS, sur rendez-vous.

L'occasion de remercier Sylvie Barrat, Trielloise, bénévole au CCAS, et petite-fille de Rémi Barrat, qui a longtemps tenu ce rôle.



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées

10-31-1300

www.pefc-france.org

Ça s'est passé en décembre/janvier

MARDI 3 DÉCEMBRE

JOURNÉE INTERNATIONNALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

À l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées, la Ville a proposé des conférences et des rencontres avec trois intervenants triellois à la salle Philippe Prévost : Philippe Molto (*voir page 20*), Sabine Favier et Barbara Visendaz.



WEEK-ENDS DES 7-8 & 13-14 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE NOËL

Cet événement incontournable a illuminé la place Philippe Prévost pendant deux week-ends. Les nombreux visiteurs ont pu trouver des idées cadeaux parmi la centaine d'exposants, déguster des délices sucrés et salés, s'amuser à la patinoire et profiter de nombreuses animations, telles que les ateliers créatifs, le spectacle petite enfance, le petit train ou encore la rencontre inoubliable avec le Père Noël et ses lutins !

SAMEDIS 7 ET 14 DÉCEMBRE

TROC ET COLLECTE DE JOUETS

De nombreux Triellois ont répondu présent à ces deux opérations organisées lors du marché de Noël. Un grand merci à tous les bénévoles et les participants d'avoir apporté un peu de leur magie aux personnes dans le besoin dans le cadre du mois solidaire.

CONCERT DE NOËL

L'association Musiques en Val de Seine a proposé son traditionnel concert de musiques et chants de Noël à l'église Saint-Martin.

LUNDI 16 DÉCEMBRE



RÉUNION PUBLIQUE

La Municipalité a proposé une réunion publique de présentation du projet de rénovation de l'Église Saint-Martin. Celle-ci s'était déroulée au cœur même du monument, en présence de l'architecte et de l'économiste.

MARDI 17 DÉCEMBRE



VEILLÉE DE NOËL

Pour la traditionnelle veillée organisée par la bibliothèque, les enfants ont eu l'occasion de se plonger dans un univers féérique à travers un conte haut en couleur et en musique, par Caroline Castelli et Baron Black.

DU 23 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER

RENDEZ-VOUS À LA PATINOIRE

Petits et grands ont pu enfiler leurs patins pour profiter de la patinoire pendant les fêtes de fin d'année.

JEUDI 16 JANVIER



AFTERWORK

Pour la première édition de l'afterwork, en partenariat avec l'épicerie les Toqués, les Triellois ont pu déguster des bières pressions et des amuses-bouches en tout genre.

DIMANCHE 12 JANVIER

VŒUX GALETTE DES ROIS

Pour démarrer la nouvelle année, le maire Cédric Aoun et son équipe ont eu le plaisir de convier les Triellois, les associations et les acteurs économiques à un moment convivial autour de la traditionnelle galette des rois. L'occasion d'évoquer les projets réalisés depuis 2020 et ceux à venir, mais aussi de se rencontrer et d'échanger entre acteurs de notre commune.



DU 17 AU 26 JANVIER

THÉÂTRE "LE MISANTHROPE"

À l'occasion de leur premier spectacle de l'année, les Comédiens de la Tour ont permis aux spectateurs de redécouvrir l'un de leurs classiques : l'œuvre de Molière « Le Misanthrope », à travers un regard plus contemporain.

Ça s'est passé en janvier/février

JEUDI 23 JANVIER

NUIT DE LA LECTURE

La bibliothèque a organisé une soirée littéraire à l'occasion de l'évènement national des Nuits de la lecture. Les Comédiens de la Tour ont mis à l'honneur le thème des patrimoines à travers la lecture de textes de grands auteurs.



SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER



NOUVEL AN CHINOIS

Pour la quatrième année, Triel a célébré le Nouvel An chinois en partenariat avec l'association Dragon Bleu. A cette occasion, la ville a vibré au rythme des traditions avec la danse des dragons, des animations, un défilé impressionnant ou encore un spectacle de Kung Fu. Sans oublier le feu d'artifice, le point d'orgue de cette journée de festivités. Bonne année du Serpent !

CONFÉRENCE

L'association Triel Mémoire et Histoire a proposé une conférence sur le thème "Histoire et mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie", présentée par l'historien Tramor Quemeneur, auteur de divers ouvrages mémoriels.

VENDREDI 24 JANVIER

DON DU SANG

L'Établissement français du sang et ses bénévoles ont accueilli les Triellois à l'espace Rémi Barrat. 72 volontaires, dont six nouveaux donneurs ont répondu présent. L'occasion de rappeler qu'un simple geste peut sauver des vies.

SAMEDI 8 FÉVRIER

SPECTACLE DE FLAMENCO

Passant de la profonde tristesse au charme sauvage du flamenco, ce nouveau spectacle endiablé de la compagnie Alborea, mêlant danse, musique et chant, a séduit les spectateurs du théâtre Octave Mirbeau.

VENDREDI 31 JANVIER

SCÈNE OUVERTE

En partenariat avec le groupe Bad Squad, la Ville a donné rendez-vous aux amateurs de musique pour la 15^{ème} édition des scènes ouvertes trielloises. JAM, concert et bœuf étaient au programme au rythme d'une setlist éclectique et dynamique, mêlant des influences de rock, blues, pop, soul et éléments électroniques.



DU 15 AU 22 FÉVRIER

STAGE DE FORMATION BAFA

À l'occasion de la première partie (théorique) du stage du BAFA, les participants ont pu acquérir de nombreuses compétences essentielles à l'animation, dans une ambiance dynamique et enrichissante. Le nombre d'inscrits était suffisant pour garantir des échanges variés et constructifs, contribuant à la réussite de cette formation.

SAMEDI 15 FÉVRIER

CONCERT JAZZ ET FOLK

Les Triellois ont pu profiter d'un concert de musique créative et originale. Les musiciens virtuoses du collectif Wopela, au service de l'imaginaire et du partage, ont enchanté le public dans l'ambiance unique de la salle Maupassant.



JEUDI 20 FÉVRIER

AFTERWORK SPEED DATING

Le speed dating a été un franc succès pour sa grande première. Un groupe s'est rapidement constitué pour afficher complet. Les participants ont pu se rencontrer et échanger dans le cadre chaleureux et intimiste du restaurant Le Séquoia. Une prochaine édition est prévue... voire plus, si affinités !

LES 21 ET 25 FÉVRIER



PETITES OREILLES

La bibliothèque a organisé une nouvelle animation pour les plus petits pendant les vacances. Une bibliothécaire a accueilli les 3-6 ans pour leur raconter des histoires et comptines. Un moment de détente et de partage pour les familles.

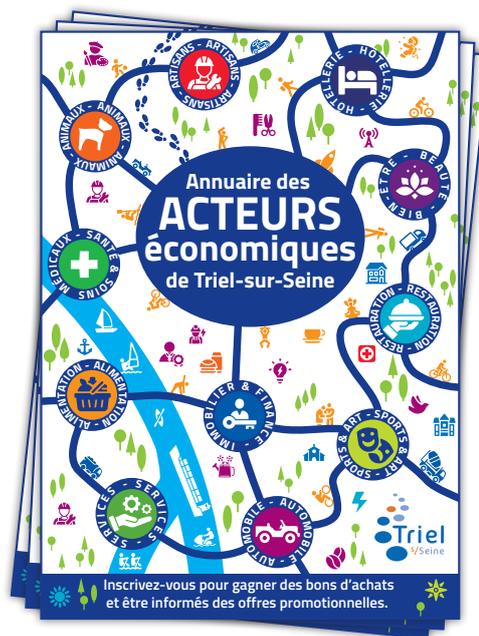
Un annuaire des acteurs économiques

Le service Commerce a publié un annuaire entièrement dédié aux différents acteurs économiques triellois. Celui-ci recense l'ensemble des commerçants, des restaurateurs, des artisans, des magasins ou encore des professionnels de santé installés sur le territoire communal.

Cet annuaire a pour objectif de faciliter l'accès des habitants aux commerces de proximité tout en mettant en valeur les entreprises locales.

Il s'agit d'un outil pratique avec une recherche par catégorie qui offre une visibilité aux commerçants, et centralise toutes les coordonnées utiles dans un document unique.

L'annuaire est disponible en mairie au format papier et en téléchargement depuis un ordinateur ou un téléphone sur le site internet www.triel-sur-seine.fr



Des offres exclusives toute l'année



Dans le cadre de la parution du nouvel annuaire des acteurs économiques, la Ville et ses commerçants proposent chaque trimestre des offres promotionnelles.

Ainsi, les clients peuvent profiter de réductions, d'offres spéciales et de bons plans dans leurs commerces préférés.

Une occasion de faire des économies tout en soutenant le commerce local.

i DÉCOUVREZ LES OFFRES SUR LE SITE INTERNET
WWW.TRIEL-SUR-SEINE.FR

Un grand tirage au sort

Un grand tirage au sort est organisé en partenariat avec les commerçants.

Tous les 15 jours, il offre la possibilité de gagner **deux chèques-cadeaux** d'une valeur allant **de 10 à 30€ chacun**, valables dans tous les commerces triellois.

Comment participer ?

- Suivre la page Facebook de la ville : facebook.com/villetrielsurseine
- S'inscrire pour recevoir la newsletter de la mairie sur le site internet (rubrique Commerce).



Ville participative : retour sur les concertations citoyennes

Dans le cadre de sa démarche de démocratie participative, la Municipalité donne régulièrement la parole aux Triellois concernant des projets à venir via des sondages sur son application illiwap.

1 LE DEVENIR DE L'ANCIEN HÔTEL D'ENTREPRISES

En décembre, les habitants ont été invités à donner leur avis concernant le futur de l'ancien hôtel d'entreprises.

Depuis 2020, la Communauté urbaine GPS&O, actuelle propriétaire du lieu, a cessé d'exploiter le site situé au 52 rue Paul Doumer.

En 2021, la Ville a entrepris les démarches auprès de la CU pour mettre à disposition des riverains le parking afin de compenser le déficit de stationnement dans le secteur. Composé d'une vingtaine de places, il est gratuit et ouvert 24h/24, 7j/7.

Aujourd'hui, la Municipalité a l'obligation par la CU de proposer un projet afin de leur permettre la vente de ce bien. Ainsi, l'équipe municipale a suggéré sa réhabilitation, notamment pour accueillir des artisans et conserver le parking, et a souhaité savoir si le choix qu'elle entreprenait correspondait bien aux attentes des Triellois.

Au final, **79,67% des participants ont plébiscité la proposition de la Mairie de réhabiliter le site.** 12,46% auraient souhaité un projet immobilier mixte commerce/social, et 5,9% un projet immobilier de mixité sociale (projet avant 2020).

2 L'EXTENSION DU CENTRE DE TRI VALOSEINE

Au mois de janvier, la Mairie a consulté les Triellois dans le cadre de la consultation grand public sur l'extension du centre de tri Valoseine, localisé sur la commune.

En effet le groupe Sepur, qui gère la déchèterie Valoseine, désire agrandir le site situé chemin des Moines. Celui-ci traite actuellement 18 000 tonnes par an de déchets et souhaite augmenter sa capacité à 40 000 tonnes par an.

Le maire, Cédric Aoun, a exprimé un point de vue défavorable à l'égard du projet, en raison de l'augmentation du trafic de poids lourds et des nuisances olfactives dont les Triellois sont déjà victimes.

Les résultats sont sans appel : **77,6% sont opposés au projet**, 21,35% sont pour. La majorité a exprimé

son refus en le jugeant trop nuisible, inadapté, polluant et sans aucun intérêt pour la commune.

Un courrier a été transmis en Préfecture avec les résultats et les remarques soumises lors de la concertation.

3 LE FUTUR DE LA MAISON DES TILLEULS

En janvier, la Mairie a sollicité l'avis des Triellois concernant l'ancienne maison de retraite médicalisée, située rue Charles Dupuis, en centre-ville.

En 2019, un projet immobilier de 80 logements avait été proposé, et le maire s'y était personnellement opposé via une pétition qui avait réuni plusieurs centaines de signatures.

Aujourd'hui, un projet 100% social, avec la création de 40 logements sociaux et 22 places de stationnement, a été présenté en réunion publique par un promoteur le 22 janvier dernier.

Cependant, malgré les négociations, le projet ne répond pas aux attentes du maire. Afin de respecter ses engagements, il a donc soumis une alternative, dans le but d'éviter le projet initial et d'en élaborer un en concertation avec les Triellois : préempter le bien pour y aménager une résidence autonomie pour seniors.

La Municipalité, n'étant plus en situation de carence et disposant de finances suffisamment saines, est en effet en mesure d'acquérir le bâtiment, d'une valeur de 1,5 M€, en contractant un crédit de 2 M€ en 2025, nécessaire pour financer l'achat et les premiers travaux.

Le dénouement est indiscutable : **92,58% des participants ont plébiscité le projet porté par la Ville.**

» SUJET EN COURS : LE DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

Faites-nous part de votre avis en répondant au sondage :

▪ Sur l'application mobile **illiwap**

▪ Ou sur l'interface internet :

<https://station.illiwap.com/fr/public/78624>



SEINE GRÉSILLONS, UNE USINE AU SERVICE DE L'EAU

CONSTRUITE À TRIEL-SUR-SEINE EN 2007 PUIS ÉTENDUE EN 2013, L'USINE D'ÉPURATION DU SIAAP « SEINE GRÉSILLONS » EST UNE INSTALLATION DE DERNIÈRE GÉNÉRATION ULTRAPERFORMANTE, COMPACTE ET INTÉGRÉE À SON ENVIRONNEMENT QUI DÉPOLLUE CHAQUE JOUR VOS EAUX USÉES.

RETOUR SUR...

Le 25 janvier dernier, un incident technique très rare a entraîné un rejet accidentel en Seine de billes de polystyrène. Le SIAAP rappelle que ces billes n'ont aucun impact sur la qualité de l'eau, sur la faune ou la flore fluviale.

La fuite a été rapidement stoppée et la clôture technique de cet incident effectuée dans les heures qui ont suivi sa découverte.

Aidé au début des opérations par le SDIS des Yvelines et les équipes municipales de Triel, le SIAAP a mobilisé les moyens adéquats (camions hydrocureurs, bateaux spécialisés dans le ramassage, équipes pédestres...) pour pomper et récupérer les billes présentes dans la Seine et sur les berges. Les actions sur les berges sont maintenues jusqu'à disparition de toute trace de billes. Enfin, le SIAAP a pris les mesures en conséquence afin d'éviter que l'incident ne se reproduise.

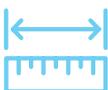
PRÉSERVER LE CADRE DE VIE DES RIVERAINS

À Seine Grésillons, l'objectif est de préserver le cadre de vie des riverains : les bâtiments sont entièrement confinés et une unité de désodorisation lave l'air avant de le rejeter, limitant ainsi les nuisances olfactives. Aux appareils de mesures en ligne (nez électronique, sondes...) s'ajoute une surveillance humaine par un « nez » formé spécifiquement à l'identification d'éventuelles odeurs émises qui fait des rondes régulières dans votre ville permettant à l'usine d'agir en anticipation.



4^e usine d'épuration de France

Mise en service
2007 / Extension en 2013



Superficie
28 hectares



Population concernée
1,2 million d'habitants



Capacité de traitement
264 000 m³
d'eaux usées par jour

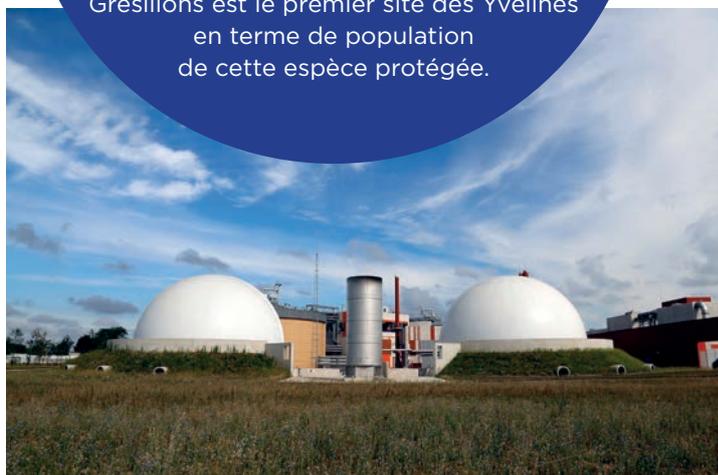


Rayon d'action
18 communes des Yvelines et
du Val-d'Oise et une partie des
effluents du SIAAP



PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

Espèce classée à risque (-73 % entre 2003 et 2016 en Île-de-France selon l'Observatoire régional des oiseaux communs - OROC), le Moineau friquet fait l'objet d'une protection spécifique de la part du site. Divers aménagements (nichoirs, mangeoires, etc) ont été mis en place, ainsi qu'un suivi de l'espèce avec la LPO. Désormais Seine Grésillons est le premier site des Yvelines en terme de population de cette espèce protégée.



TRANSFORMER LES EAUX USÉES EN ÉNERGIE VERTE POUR LE TERRITOIRE

L'usine produit annuellement 13 000 tonnes de boues qui sont issues de la dépollution des eaux usées qu'elle valorise de différentes façons. Ces boues produisent naturellement du biogaz (gaz vert) qui est une énergie renouvelable, utilisable pour produire de la chaleur ou de l'électricité.

À Seine Grésillons, le biogaz est utilisé **pour chauffer les bâtiments et certains équipements**. Il sert aussi à produire de l'électricité, revendue pour être injectée dans le réseau public urbain.

En 2024, l'usine a produit 27 500 MWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 12 400 habitants, contre 9 931 MWh en 2023.

Pour accroître sa performance, l'usine s'est dotée en 2023 de nouvelles centrales de cogénération (chaleur et électricité). Une montée en puissance qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à décarboner les territoires.

REJOIGNEZ LE SIAAP

Envie d'agir pour
protéger l'eau et préserver
sa biodiversité ?
Engagez-vous
au service de l'eau



La cour de l'école René Pion récompensée

Les Victoires du Paysage 2024 ont mis à l'honneur notre Ville en récompensant la cour de l'école maternelle René Pion par un prix d'argent dans la catégorie « Parc et Jardin ».



Au premier trimestre 2021, la Municipalité a confié la réalisation de sa première cour végétalisée à Xavier de Chirac, paysagiste triellois et petit-fils de Gaston de Chirac (qui a donné son nom au complexe sportif de L'Hautil).

Ce projet est le fruit d'une **collaboration étroite** entre les élus, les professeurs, les instituteurs, le directeur Laurent Petit, les services de la Commune et les différents prestataires (pépiniéristes...).

Elle a permis d'imaginer une jolie cour, **fonctionnelle et sécurisée**, qui respecte toutes les normes et qui offre une multitude d'activités aux enfants (jeux, escalade, parcours de course, apprentissage en lien

avec la nature...).

Depuis sa création il y a trois ans, les résultats sont remarquables. En effet, les enfants sont plus calmes, plus concentrés, plus attentifs en classe et plus ouverts sur la nature.

Ce jardin pédagogique est aussi devenu un **lieu d'enseignement précieux**, où les enseignants exploitent pleinement le cadre unique pour proposer des activités éducatives variées.

Cette reconnaissance des Victoires du Paysage 2024 est une **immense fierté pour notre ville**. La Municipalité félicite Xavier et remercie toutes les personnes ayant contribué à cette belle réalisation !

Des serres pédagogiques au parc Senet

Dans le cadre de sa politique de développement durable et éducative, la Ville procède à l'installation de deux serres dans le parc Senet. Elles seront mises en service dès ce printemps.

La plus grande de 28.16m² sera utilisée par l'ensemble des enfants des écoles de la commune dans le cadre d'activités ludiques en demi-classe (groupe de 15 enfants). La seconde de 11.35m² sera utilisée pour la culture des plantes indigènes nécessaires au fleurissement de la ville.

Ainsi, à long terme, la Commune sera autonome en produisant ses propres végétaux. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de réduction des coûts du service Espaces verts, et incite les citoyens à être respectueux de leur environnement.



La Ville travaille pour vous

La Ville travaille chaque jour pour améliorer le quotidien et le cadre de vie des Triellois. Zoom sur les principaux travaux entrepris depuis la parution du précédent Triel Mag.



ESPACE ANTOINE ZARFDJIAN

En extérieur, la Ville a procédé à la réfection de la toiture de l'espace associatif et au remplacement des chéneaux. En intérieur, une remise en état du local a été effectuée (nettoyage, peinture...).



PARC SENET

Installation de deux serres pédagogiques dédiées à la culture des végétaux nécessaires au fleurissement de la ville. Elles seront utilisées par les écoles de la Commune. Un jardin sera installé dans un second temps (cf page 12).



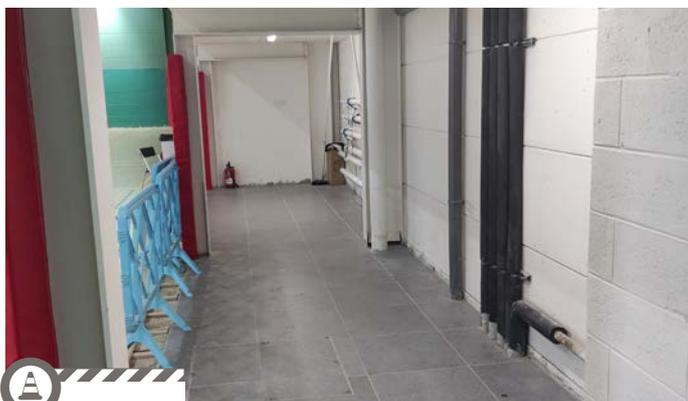
LOCAL JEUNES

La rénovation de l'ancien club house situé au parc municipal avance bien et touche à sa fin. Il sera nommé Antoine Conrad-Lecœur, en hommage au jeune Triellois décédé tragiquement en 2021 à l'âge de 12 ans.



GARE

À l'initiative de la Municipalité, une zone de stationnement gratuite d'environ 70 places est en cours de création sur la zone non exploitée, entre le boulevard de la Petite Vitesse et la voie de chemin de fer désaffectée. Cela permettra ainsi de pallier le déficit de places en centre-ville et d'augmenter l'offre de stationnement sur la commune. Une convention avec la SNCF, propriétaire du terrain, a été signée début janvier. Dans un second temps, la Ville procédera au réaménagement du cheminement piéton.



COSEC

Isolement du réseau eau chaude, création d'une ventilation d'extraction des vapeurs du vide-sanitaire, et mise en œuvre de carrelage sur la zone sous les tribunes, dite PMR.

INFO PRATIQUE

Faites vos signalements voirie via l'application **illiwap** ! Les services les réceptionneront et les traiteront dans les meilleurs délais.

Budget 2025 : une gestion rigoureuse pour des finances saines

IMPÔTS : 
Diminution
du taux de la part
communale

Le budget présenté lors du débat d'orientation budgétaire en Conseil municipal le 26 février dernier compte un montant de 6,38 M€ en investissement et 18,48 M€ en fonctionnement (soit 24,86 M€ au total). Il sera soumis à l'adoption fin mars et ne prévoit aucune augmentation de la part communale des impôts.

En 2024, les élus de l'opposition ont rejeté le budget primitif, ce qui a eu pour conséquence le **blocage des grands projets et du fonctionnement du service public pendant six mois**.

Après étude, la Chambre régionale des comptes (la plus haute entité en matière de contrôle des institutions publiques) a finalement **validé le budget proposé** (à 99,99% pour le fonctionnement et au prorata des mois restants pour l'investissement).

Ensuite, plusieurs délibérations permettant un montant non négligeable de recettes pour la com-

mune ont été soumises au vote au cours de l'année, et ont été rejetées par l'opposition.

Par ailleurs, bien que l'inflation se soit stabilisée et que des mesures aient été mises en place pour maintenir l'équilibre budgétaire, Triel demeure confrontée à des incertitudes économiques et à des défis budgétaires importants en 2025.

Malgré tout, l'équipe municipale continue d'œuvrer chaque jour pour le bien-être des Triellois et l'attractivité de la commune.

UN CONTEXTE COMPLEXE

En dépit de la baisse des ressources et de l'augmentation des charges dans tous les domaines en raison de la crise, la Municipalité fait front pour **maintenir l'équilibre budgétaire et des finances saines**.

En effet, les effets de la crise énergétique et de l'inflation sur les frais de fonctionnement sont impactants : + 62 k€ d'augmentation des prestations de services, - 27 k€ en consommation d'eau, + 118 k€ en électricité, + 25 k€ en consommation de carburants.

UNE FISCALITÉ LOCALE STABLE

Conformément aux engagements pris en début de mandat, 2025 sera la quatrième année sans aucune augmentation du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Cependant, les valeurs locatives cadastrales qui servent de base au calcul des impôts locaux sont revalorisées chaque année par l'État au 1^{er} janvier, dans la même proportion que la hausse des prix à la

Soit un total de + 178 k€ de frais supplémentaires en 2024 !

Le budget proposé s'inscrit dans un contexte financier de plus en plus contraint, mais aussi dans la continuité de l'ambition de l'équipe municipale d'**améliorer le cadre de vie** et le quotidien des Triellois, de **préserver des services de qualité** et de **soutenir le pouvoir d'achat** en maintenant un **taux d'imposition stable**.

consommation constatée en novembre de l'année précédente.

L'augmentation sera plus douce en 2025 avec + 1,8 %, contre 7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024.

Cette hausse devrait avoir pour conséquence l'**augmentation des recettes de fonctionnement de la mairie à hauteur de 199 k€ par an**.

LA VILLE SOUTIEN SES ASSOCIATIONS

La Municipalité a à cœur de soutenir le tissu associatif, un vecteur important de la vie locale. C'est pourquoi l'enveloppe allouée en 2025 s'élève à 93 080 € contre 77 200 € en 2024. Ce montant comprend les subventions exceptionnelles.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comment sont utilisés vos impôts à Triel ?



DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

En 2024, les dépenses de fonctionnement sont en dessous du montant prévu au budget 2024 15 984 M€ contre 15 442 M€ réalisés, soit une **économie budgétaire de 0,541 M€**. Malgré l'inflation et l'augmentation de l'énergie, les dépenses sur les frais de fonctionnement ont été maîtrisées.

Les charges financières (frais des emprunts) sont en légère augmentation en raison du déblocage de la ligne de trésorerie. En effet, le retard dans la finalisation des projets en cours **à la suite du refus du budget par l'opposition a freiné la récupération des subventions** et a contraint la Ville à utiliser la ligne de trésorerie.

Concernant la masse salariale, avec les augmentations du SMIC et du point d'indice (sans compen-

sation pour la Ville), elle aurait dû être en 2024 de 9,582 M€ contre 8,606 M€ en réalisé. En 2025, les charges de personnel devraient augmenter à hauteur de 9 186 620 M€.

Au final, les dépenses réelles de fonctionnement seront arrêtées **aux alentours de 15,860 M€** au budget 2025.

Pour rappel, en 2019, le budget en fonctionnement était de 16 279 195,79 €. Soit une évolution de 6,88% en 5 ans. Cette augmentation se justifie par différents facteurs d'évolution des charges, tels que :

- l'inflation et le coût des fluides
- la reprise de l'entretien de la voirie
- l'entretien et la réparation du patrimoine
- les subventions aux associations

DES RECETTES EN CONSTANTE ÉVOLUTION

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, se maintiennent **malgré une baisse des dotations**.

La bonne gestion du patrimoine en 2024 amène à budgéter **393 k€ de recettes pour 2025** (537 k€ au CA provisoire 2024, dont 141 450 € de recettes exceptionnelles pour les dépôts sauvages).

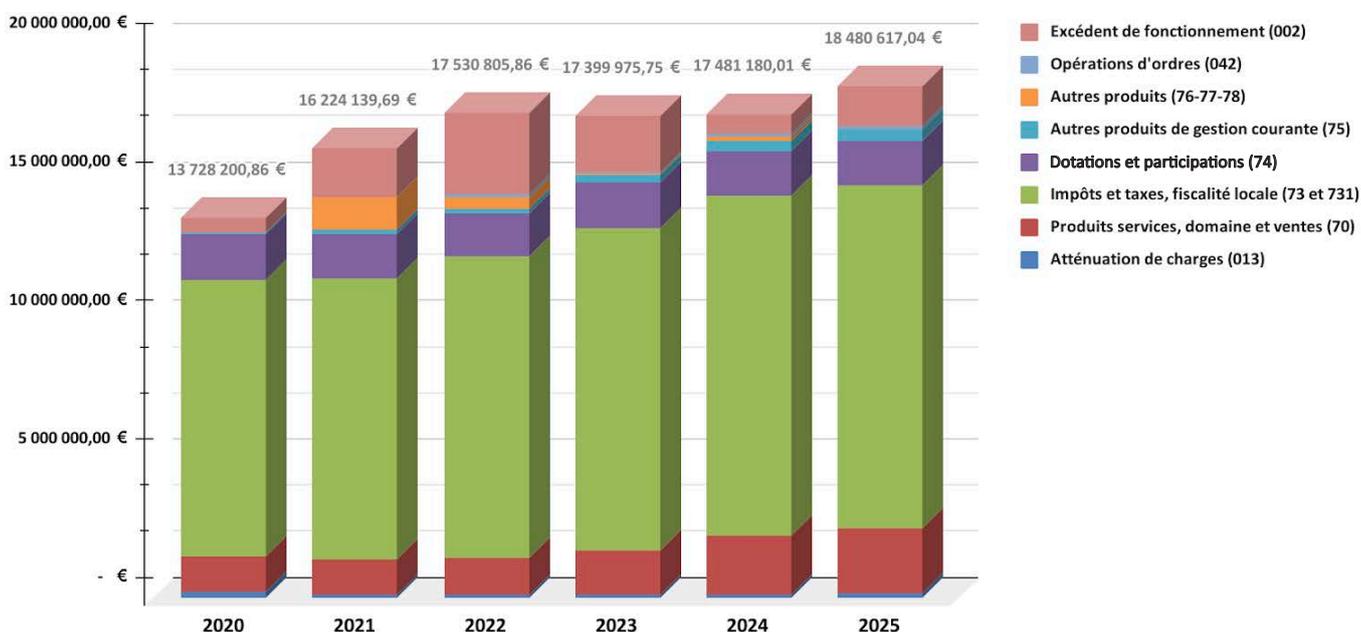
Les produits issus des prestations de services sont estimés pour l'exercice 2025 à 2.342 M€, un montant quasiment équivalent au montant réalisé en 2024, qui était de 2.367 M€.

Les droits de mutation ont fortement diminué en

2024, cependant une légère reprise est attendue en 2025. Le montant prévu au budget 2025 est de 600 k€. La commune a perçu au titre de l'exercice 2024 environ 470 k€.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Fixée chaque année par la loi de finances, elle est en diminution constante depuis plusieurs années. En effet, la DGF a encore diminué de 9 626 € en 2024. Elle devrait être stable en 2025 à hauteur de 514 k€.

Recettes de fonctionnement (BP 2020-2025)



Depuis 2020, l'équipe municipale optimise ses recettes de fonctionnement :

- Développement du parc de logement locatif communal
- Occupation du domaine public, facturation des travaux pour compte de tiers
- Remboursement des travaux suite à la reprise de la voirie
- Poursuite de l'optimisation de la gestion du foncier et des droits d'occupation du domaine public.

Cet important travail d'optimisation permet de **garder des recettes de fonctionnement en constante évolution, estimées pour 2025 à hauteur de 17,05 M€ (hors excédent) contre 16,76 M€ en 2024**.

Depuis 2020, l'épargne brute (les recettes réelles de fonctionnement moins les dépenses réelles de

fonctionnement) est en augmentation continue, avec une légère baisse pour 2024. La diminution importante des frais de fonctionnement, associée à la dynamique d'optimisation des recettes, permet de dégager une **épargne proche de 1,2 M€ en 2025**.

Le niveau élevé de l'épargne brute de 2024 et la prévision pour 2025, permet à la Municipalité de **ne pas augmenter la pression fiscale pour les Triellois** et, par conséquent, le **taux communal de la taxe foncière reste inchangé pour 2025**.

Cependant, des négociations sont en cours avec certains partenaires et prestataires pour ajouter des recettes supplémentaires au budget.

Cela permettrait à la Municipalité de **baisser le taux communal de la taxe foncière**.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DES PROJETS AMBITIEUX MAIS RÉALISTES

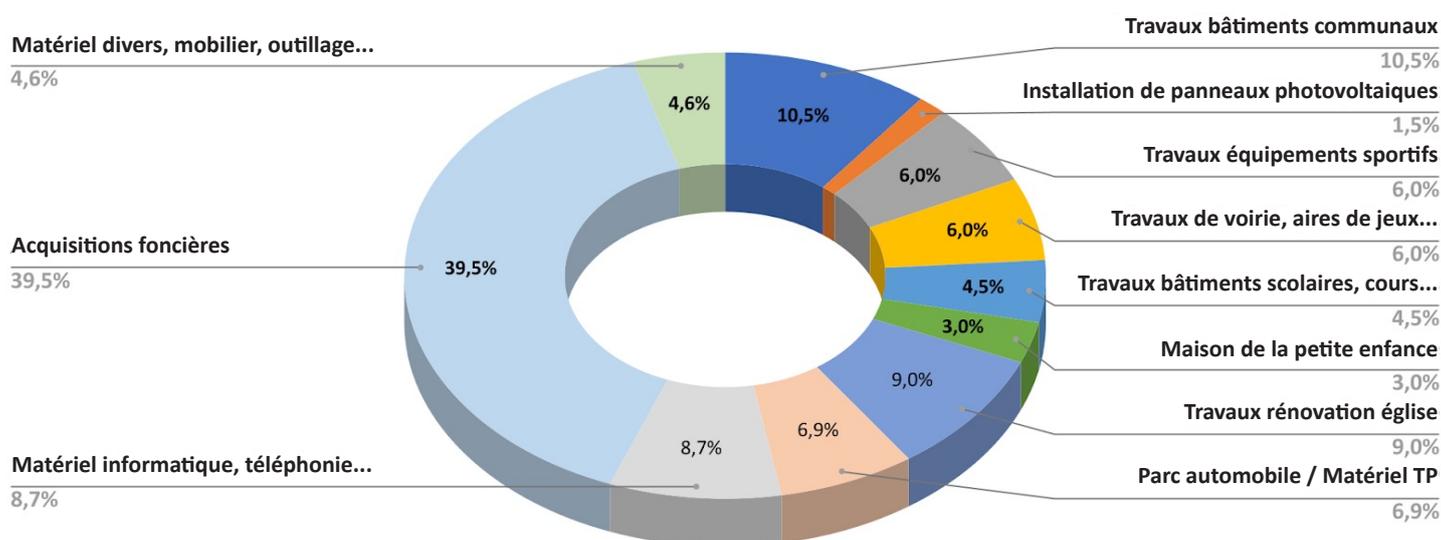
Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses liées aux grands projets, à l'amélioration ou à l'entretien d'infrastructures et d'équipements durables. Elles sont essentielles à la qualité de vie des Triellois.

Les dépenses d'investissement budgétées ont été

beaucoup moins élevées en 2024 en raison du blocage budgétaire. Dans cette situation, la collectivité n'a pas pu mener à bien tous les projets commencés, tels que la maison de la petite enfance.

Le total des dépenses d'investissement (avec reports) budgété en 2025 est de 6 388 033,49 €.

Répartition des différents investissements pour 2025



Les principaux projets de cette année sont les suivants : la réhabilitation de la Maison des Tilleuls en résidence autonomie seniors (*cf page 9*), l'installation de serres et d'un jardin pédagogique dans le parc Senet (*cf page 13*), l'ouverture du local jeunes (*cf page 13*), la suite de la rénovation de l'église, et la finalisation de la Maison de la Petite enfance.

DES RECETTES TOUJOURS CONSÉQUENTES

L'année 2024 était basée sur la finalisation des projets commencés en 2023. On constate donc une baisse des recettes d'investissement l'année dernière par rapport à 2023. Celle-ci se justifie en premier lieu par la réception des notifications de subventions en 2023 : 1 424 964 € contre 607 574 € en 2024, mais aussi par l'absence d'emprunt contracté en 2024.

Les subventions encaissées en 2024 sont également en baisse, à hauteur de 1.505 M€. En raison du blocage du budget, l'intégralité des subventions prévues au budget 2024 n'ont pas pu être encais-

sées et ont été reportées sur 2025 pour un montant de 1.800 M€.

Le montant des dotations atteint 1,088 M€ et dépasse la prévision budgétaire qui était de 1.020 M€, soit un excédent de 68 k€.

Le montant perçu au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée de l'exercice 2024 est de 1 084 369,09 €, dont 1 070 365,19 € pour l'investissement et 14 003,90 € pour le fonctionnement. En 2023 la Ville avait perçu 828 422,28 €, soit une **augmentation de 30,90 % en 2024.**

LA VILLE PROACTIVE DANS LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Les ressources d'investissement de 2020 à 2024 sont essentiellement basées sur les fonds propres, sur l'emprunt, mais aussi sur la recherche de subventions. Durant cette période la commune a perçu 6 892 409,80 € de subventions, hors amendes de police d'un montant de 217 269 € sur 4 ans, soit un montant total de subventions de 7 047 217,30 €.

Des initiatives au service des tout-petits

Dès le berceau, la Municipalité s'engage pour un accueil de qualité des jeunes enfants. Pour ce faire, elle met en place plusieurs évolutions afin de mieux accompagner les familles, et proposer un service toujours plus qualitatif aux Triellois.

A Triel, la Petite enfance bénéficie d'un accompagnement attentif à travers plusieurs dispositifs municipaux et locaux.

En effet, la ville dispose de **268 places d'accueil, collectif ou individuel, pour les enfants de 0 à 3 ans**.

Elles sont réparties comme suit :

- **45 places en crèche municipale.** Cette capacité va augmenter à partir de la rentrée (notamment pour les bébés).

- **36 places en micro-crèches privées.**

- **52 assistantes maternelles** pouvant accueillir jusqu'à 187 enfants.

Afin de renforcer l'accompagnement des familles, l'offre de service à destination de la petite enfance évolue sur la commune, grâce à la mise en place de plusieurs actions :

UNE NOUVELLE ÉQUIPE DÉDIÉE

Les effectifs du service Petite enfance ont été renforcés pour assurer l'objectif d'un accueil bienveillant, sécurisé et propice à l'éveil des enfants dans les structures municipales.

- Une coordinatrice des structures petite enfance a rejoint l'équipe au dernier trimestre 2024.
- Une nouvelle directrice de crèche a pris ses fonctions en janvier 2025.
- Une responsable du Relais Petite Enfance arrive dès le mois d'avril ainsi qu'une éducatrice de jeunes enfants (EJE).

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES EN CRÈCHE

La commission d'attribution des places en crèche municipale se tiendra le 28 mars.

Composée d'élus et de professionnels, elle étudiera anonymement les dossiers et attribuera les places en fonction des capacités d'accueil et des critères prioritaires.

Toutes les demandes ne pouvant être satisfaites, la Ville met en place un accompagnement spécifique pour aider les familles à trouver une solution adaptée avec le Relais Petit Enfance (RPE) et l'organisation d'un Forum de la Petite enfance.

UN RÔLE ÉLARGI AVEC LE SPPE

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la commune est devenue **autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant**, conformément à la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi.

Le Service Public de la Petite Enfance (SPPE), qu'est-ce que ça change ?

- Un pilotage renforcé de l'offre d'accueil sur le territoire.
- Un accompagnement facilité grâce au Relais Petite Enfance (RPE) pour informer et orienter les familles.
- Des événements dédiés, comme le Forum de la Petite enfance, pour aider les parents à trouver la meilleure solution de garde pour leur enfant.



LE FORUM DE LA PETITE ENFANCE

Venez rencontrer les acteurs de la Petite enfance qui se tiendra le **samedi 5 avril de 10h à 16h**, à la salle Grelbin en présence des crèches municipales et privées, des assistantes maternelles et de leurs représen-

tants, ainsi que des professionnels de la maison de santé.

Cet évènement sera l'occasion pour les jeunes parents de découvrir les différentes solutions de garde sur la commune, d'échanger directement avec les différents acteurs, mais aussi d'assister à des conférences et à des ateliers thématiques.

Un troc puériculture sera également mis en place : vous pourrez déposer du matériel et des jeux dont vous n'avez plus l'usage dès le vendredi soir à la salle Grelbin.

L'entrée sera libre et ouverte aux jeunes parents. Ne manquez pas cette opportunité d'obtenir toutes les informations essentielles !

A travers ces actions, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'un accueil de qualité pour tous les enfants et d'un accompagnement optimal des familles dans leur recherche de modes de garde.

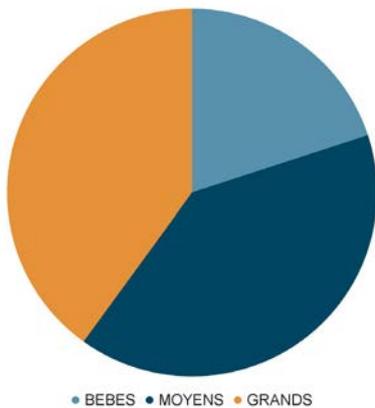
LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE, UN PROJET STRUCTURANT

L'ouverture de la Maison de la Petite enfance à la rentrée de septembre 2025 permettra de prendre en compte les améliorations suggérées par les parents dans l'enquête que la Direction de l'Éducation a mené auprès des usagers des deux crèches actuelles : plages horaires étendues, ouverture pendant les vacances et davantage d'activités variées.

RÉSULTATS DU SONDAGE SUR LES CRÈCHES DAME PERRETTE ET PIROUETTE

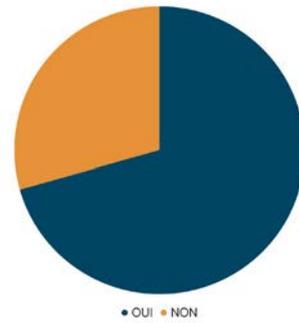
► **Taux de participation : 40%** dont 64,7 % pour Dame Perrette et 35,3 % pour Piroquette.

► **Quel est l'âge de vos enfants ?**
17,6% bébés / 52,9% moyen / 35,3% grands



► **Êtes-vous satisfaits des horaires d'accueil ?**

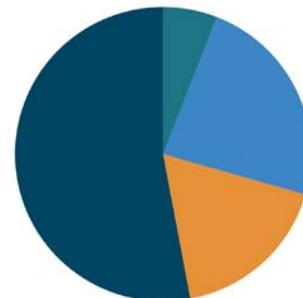
70,6% oui / 29,4% non



► **Remarques complémentaires :** demande d'horaires d'ouverture élargis pendant les vacances scolaires, suggestion de plages horaires étendues (7h - 19h)...

► **Êtes-vous satisfaits des repas proposés ?**

0% Très insatisfait / 5.9% Insatisfait / 23.5% Moyennement satisfait / 17.6% Satisfait / 52.9% Très satisfait



► **Êtes-vous satisfaits de la gestion des contrats ?**

64.7% sont très satisfaits

► **Remarque complémentaire :** plus d'activités et de sorties...

Les résultats sont globalement très bons et reflètent la satisfaction des parents des deux structures d'accueil.



OÙ S'ADRESSER ?

	Service Petite enfance 01 39 70 22 13 petite.enfance@triel.fr	Relais Petite Enfance 06 70 58 49 03 rpe@triel.fr
--	--	--

Philippe Molto, des coquelicots dans la tête

Triellois retraité, le nouvel auteur met son expérience au service d'une histoire sensible et haute en couleurs. Interview.



Vous avez publié *Des coquelicots dans la tête* en novembre 2024. Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire ce livre ?

Philippe Molto : Au départ, je ne savais pas que j'allais publier ! J'ai commencé à écrire pour me faire plaisir. Mon parcours professionnel dans l'univers du soin a joué un rôle clé. J'ai commencé ma carrière en tant que psychomotricien, ce qui m'a permis de côtoyer la fragilité humaine au quotidien. Un événement marquant, mon anniversaire de mariage en pleine crise des Gilets jaunes à Paris en 2019, a été le détonateur de mon roman.

Pouvez-vous évoquer l'histoire et les thèmes que vous avez explorés dans votre roman ?

Philippe Molto : L'histoire suit Pierre, qui travaille dans un hôpital psychiatrique. À travers ses expériences, je voulais aborder la souffrance humaine et la ligne parfois floue entre ceux qui vont bien et les autres. Je me suis inspiré de nombreuses anecdotes que j'ai recueillies tout au long de ma carrière, et je m'en suis servi pour tisser une histoire riche en rebondissements. Cela a été un processus d'écriture intense !

Combien de temps cela vous a-t-il pris ?

Philippe Molto : En tout, j'ai mis quatre ans à écrire ce livre. Les deux premières années ont été compliquées, car je travaillais encore tout en jonglant avec ma vie de famille. Puis, une fois à la retraite, j'ai pu me plonger davantage dans l'écriture. J'y pensais même la nuit ! J'ai vraiment pris le temps d'étoffer mon récit, de corriger et de peaufiner chaque détail.

Quel a été votre parcours pour faire publier votre manuscrit ?

Philippe Molto : J'ai commencé à l'envoyer par mail à quelques éditeurs. L'Harmattan m'a rapidement contacté et proposé un contrat, cela a été pour moi une issue assez inattendue !

Pour finir, quel message souhaitez-vous transmettre à travers cette histoire ?

Philippe Molto : Par le prisme de Pierre et ses rencontres, j'aimerais que chacun puisse réfléchir sur la santé mentale et la manière dont nous percevons la souffrance, que ce soit chez soi ou chez les autres. C'est un sujet qui me tient à cœur. Aussi, j'espère que mon récit saura toucher ceux qui le liront !

Des coquelicots dans la tête, publié en novembre 2024 aux éditions L'Harmattan (collection Ecritures)

Disponible en librairie et à la médiathèque

Tout savoir sur l'accès au logement social

L'accès à un logement social repose sur plusieurs critères qui permettent de s'assurer qu'il est attribué aux personnes qui en ont le plus besoin, en tenant compte de leur situation.

► LES CRITÈRES

- Ne pas dépasser un plafond de ressources (dont le taux varie chaque année selon les régions) le tout en fonction du type de logement proposé (PLAI, PLAIS...)
- Si la situation est urgente (ex : violences conjugales, incendie du logement)
- Si la composition du ménage correspond bien au logement proposé
- L'ancienneté de la demande

► LES ACTEURS DE LA RÉSERVATION

Les maires ont un rôle essentiel dans la sélection des candidats pour les logements qui leur sont réservés. De la même manière, Action Logement peut proposer des candidats en fonction des logements mis à sa disposition. L'État, à travers le contingent préfectoral, peut également proposer des candidats, notamment ceux répondant aux critères des ménages dits "prioritaires".

A Triel, la Municipalité cherche à établir des partenariats avec les autres réservataires pour optimiser les réservations disponibles et s'assurer que le plus grand nombre de Triellois puisse bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins.

► LES CONTINGENTS DE RÉSERVATION

En vertu des règles du financement du logement social, chaque programme de construction de logements sociaux fait l'objet de réservations destinées à différents acteurs, appelés les "contingentaires". Ces réservations sont une contrepartie des financements publics accordés pour la construction de ces logements.

Les préfetures bénéficient d'un contingent de 30% des logements construits sur leur territoire. Parmi ces 30%, 25% sont destinés aux "mal-logés" et 5% sont réservés aux fonctionnaires d'État. De leur côté, les collectivités locales disposent d'un contingent de 20% des logements, à condition d'avoir octroyé aux bailleurs sociaux leur garantie d'emprunt.

D'autres acteurs peuvent également avoir accès à des réservations de logements (les comités interprofessionnels du logement, certaines entreprises privées et publiques, ainsi que les caisses d'allocations familiales). Ils peuvent disposer de logements réservés en fonction des contributions financières qu'ils apportent aux bailleurs sociaux pour les opérations de construction ou de réhabilitation.



Agir ensemble pour le handicap

En mars, dans le cadre du mois du handicap, le Centre Communal d'Action Sociale se mobilise pour lutter contre l'isolement des personnes souffrant de maladie, en situation de handicap et de leurs accompagnants.

Que la maladie ou le handicap soit de naissance ou survienne au cours de la vie, il est essentiel de garder des liens sociaux et d'avoir des projets de vie en pratiquant des loisirs. En effet, le handicap ne doit pas être un frein à une vie riche en projets, en relations sociales et en activités.

Conscient de cette réalité, le CCAS, soutenu par l'association "Lucane, rêvons musique ensemble", souhaite accompagner ces personnes et leur entourage pour maintenir des liens primordiaux.

Pour cela, une **masterclass sur le thème "Vivre heureux avec sa maladie ou son handicap"** sera organi-

sée le **vendredi 4 avril à 20h**, salle Philippe Prévost.

Si vous êtes en situation de handicap, souffrant de maladie, ou si vous accompagnez une personne concernée, ne restez pas seul et n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS. Ensemble, nous trouverons des solutions adaptées.

OÙ S'ADRESSER ?

Centre Communal d'Action Sociale
6 sente des Châtelets
01 39 70 72 34 - ccas@triel.fr



Culture de printemps... suivez le guide !

Zoom sur les événements proposés cette saison par le service culturel.

► Samedi 22 mars à 20h30, COSEC

Premières rencontres chorégraphiques de Triel-sur-Seine !

À l'initiative de la compagnie Ibéha, cet événement est l'occasion pour six associations de danse locales (Korégrafik, The Move 78, Let's Dance, Elite TDTA par Brandon de Danse Spirit, The Core et Ibéha) de se retrouver sur scène pour présenter des performances dansées artistiques et inspirées.

Tarif unique : 5€. Placement libre.

Réservation en ligne, lien disponible sur www.triel-sur-seine.fr



► Jeudi 10 avril à 18h, salle Maupassant

Lecture-spectacle « La Vache tachetée et autres contes cruels » par la compagnie Ga'Alu

Des chroniques absurdes, fantastiques et populaires... rien que du croustillant, écrites par Octave Mirbeau et qui à l'époque étaient contées dans les bistrots.

A partir de 15 ans. Durée : 1h15. Gratuit.

Réservation conseillée : culture@triel.fr

► Vendredi 11 avril à 20h30, Théâtre Octave Mirbeau

Spectacle de magie "La Grande illusion", par Masters of Magic

Préparez-vous à vivre une expérience hors du commun, un voyage où l'illusion devient réalité et où vos certitudes seront mises à l'épreuve ! Des magiciens et mentalistes du groupe "Masters of magic" vous embarquent dans 1h30 d'un spectacle riche en illusions.

Lectures de pensées troublantes, expériences hypnotiques saisissantes ou encore disparition impossible : chaque numéro vous tiendra en haleine.

À partir de 8 ans. Durée : 1h30

Tarifs : adulte 10€, tarif réduit 5€

(moins de 18 ans, étudiants, seniors, demandeurs d'emploi).

Réservation conseillée : culture@triel.fr



NOUVEAU !



VENEZ LIRE ET JOUER DANS L'ANNEXE

N'hésitez pas à venir y découvrir les livres et jeux proposés en libre service. Déposez, pratiquez, échangez, reposez... S'inspirant du système de la boîte à livres, cette proposition culturelle et ludique s'offre à vous et à vos enfants aux horaires d'ouverture de l'Annexe, à partir de la mi-mars 2025.

Pendant tout le printemps, faites-vous poète !

À l'occasion du Centenaire du Surréalisme (débuté en 2024), venez à la bibliothèque créer votre poème minute, sous forme de "Cadavre exquis".

Pour les amoureux des mots et les curieux en tous genres !



Contact et informations :
01 39 70 20 91 - culture@triel.fr



FOCUS Pleins feux sur la médiathèque

La bibliothèque municipale Guy de Maupassant occupe l'Espace Senet depuis 1989... En 2025, celle-ci va devenir officiellement médiathèque ! Visite des coulisses de ce service de culture et de loisirs.



UNE ÉQUIPE INVESTIE

Lucile et Sybille sont la mémoire de la bibliothèque : elles y travaillent depuis 1998 ! Lucile est LA spécialiste du secteur Jeunesse. Qu'il s'agisse des romans pour ados ou bien d'albums pour les tout-petits. Elle déniche toujours des trésors et fournit d'excellents conseils de lecture. C'est également une grande lectrice, qui sélectionne les meilleurs romans français et étrangers afin de satisfaire les passionnés. Quant à Sybille, entre fournitures, équipement et réparation des livres, commandes des DVD... c'est une gestionnaire hors pair. Enfin, Sandra, responsable de la bibliothèque depuis juin 2023, également directrice du service Culture, est très polyvalente, appréciant notamment de transmettre aux jeunes générations son goût pour lecture à voix haute, comptines et chansons.

MISSIONS ET PARCOURS DU LIVRE

Aux horaires d'ouverture, les bibliothécaires prodiguent des conseils de lecture et effectuent les prêts-retours des livres. A contrario, lorsque la médiathèque est fermée au public, se déroule un enchaînement de tâches administratives et matérielles : rangement des livres, sélection des nouveautés à commander (romans, documentaires, albums jeunesse, DVD...). Une bibliothèque de prêt – et non de conservation –, doit en effet sans cesse renouveler ses collections : l'équipe est à l'affût des

parutions, des pépites littéraires aux polars et aux romans "feel good" appréciés des lecteurs. Puis, une fois les livres, magazines et DVD livrés, s'enchaînent toutes les étapes d'enregistrement détaillé et d'équipement. C'est un travail de fourmi, absolument indispensable !

LES ANIMATIONS

Une médiathèque doit sans cesse se réinventer. De nombreux événements récurrents sont organisés : soirées littéraires co-animées par les Comédiens de la Tour, trocs-livres avec l'aide précieuse des bénévoles,



rallye BD inter-bibliothèques "Coup de Bulles", cafés-lectures, ateliers créatifs et concours de dessin pour les enfants, "Petites oreilles" qui sont des séances de lecture dédiées aux plus jeunes, sans oublier la Fête du livre... Parallèlement,

le service accueille, deux matinées par semaine, des classes trielloises pour des séances de lecture, la présentation de romans... L'occasion pour les plus jeunes de découvrir de nouvelles histoires, et d'éveiller leur imaginaire !

LA MÉDIATHÈQUE EN CHIFFRES*

- 23 heures d'ouverture par semaine
- 20 000 livres et magazines, 2 000 DVD au catalogue
- 2 000 nouveaux livres et revues, 140 DVD
- 1 650 lecteurs inscrits (dont 1 000 enfants, 600 adultes et 50 collectivités)
- 15 animations ponctuelles
- 120 classes reçues
- 3 800 prêts par mois en moyenne (livres, magazines, DVD...)

*Statistiques de l'année 2024

Masterclass : apprenez auprès d'experts

Depuis janvier, les masterclass organisées par la Ville se poursuivent. Plusieurs fois par semaine, salle Philippe Prévost, retrouvez des interventions d'experts sur différents thèmes de la vie quotidienne (social, santé, sécurité, finances...) à destination des particuliers et des professionnels.

MARS > MOIS DE LA SOLIDARITÉ ET DU HANDICAP

Mercredi 19 de 18h30 à 21h30 : After work !
Dégustation de plats brésiliens

Mardi 25 de 20h à 21h30 : Croyances limitantes : Apprendre à dépasser ses limites, par Alice Lee

Jedi 27 de 20h à 21h30 : Communication non violente en milieu scolaire et familial, par Sabine Fromont

AVRIL > MOIS DE LA PETITE ENFANCE

Jedi 3 de 13h30 à 17h : Les aide sociales

Vendredi 4 de 20h30 à 22h30 : Vivre heureux avec maladie ou son handicap

Mardi 8 de 20h à 21h30 : Le sommeil : comprendre les cycles, par Catherine Desnoyers

Jedi 10 de 20h à 21h30 : Garder et booster votre motivation, par Alice Lee et Laure Daye

Mardi 15 de 20h à 21h30 : Comment relooker ses meubles et objets avec des produits biosourcés, par Hélène et ses cartons

Jedi 17 de 18h30-21h30 : After work !
Dégustation de plats antillais

Mardi 29 de 20h à 21h30 : Prise de parole en public, par Catherine Desnoyers

MAI > MOIS DE L'EUROPE

Mardi 13 de 20h-21h30 : Économie circulaire

Jedi 15 de 20h-21h30 : Le deuil, les différentes étapes et comment les accueillir

Mardi 20 de 20h-21h30 : Alimentation durable, consommer local

Jedi 22 de 18h30-21h30 : After work !
Dégustation de plats polonais

**Planning prévisionnel sujet à des modifications.*



CARNET ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

COULON Elena, Dolores, Josseline	31/10/2024
GOMBAULD Meylie, Layla	03/11/2024
ANAKY Éliel, Michel-Antoine	05/11/2024
YAO Sohann, Enzo, Matthys	08/11/2024
GUNASEELAN Rudhra	13/11/2024
REYNTJES WILKIN Madeleine, Geneviève, Corinne	16/11/2024
GUILLLOT Idriss	19/11/2024
PARIS Licinio, José, Bruno	19/11/2024
LEMARBETE MARCHAL Isaac, Abdelatif, Remi	20/11/2024
CORBET Ferréol, Marie, Christophe, Xavier	01/12/2024
DE PUERTAS-JOSEPH Pablo	02/12/2024
HENNES Leonie, Marion, Nolwen	02/12/2024
TALBI Aksel, Matis	08/12/2024
ISGHAR Ismail, Reda	11/12/2024
HAMAÏDI Mohamed-Ali	17/12/2024
LEBLOND Emma	19/12/2024

MARIAGES

PESCHER Nicolas & LECOUEVEZ Laure	19/10/2024
KTIRI Mohamed Mounir & BOUBNIT Drissia	19/10/2024
MOREL Joël & PAGES Sophie	16/11/2024
UDDIN Kamrul & BEGUM Kakole	30/11/2024

DÉCÈS

POTTIER Michel, Gaston	04/10/2024
HORN Frédéric, Fernand, Hugues	04/10/2024
CHRÉTIENNOT Michel, Jean, Jules	15/10/2024
ESBRAT Alain, Michel, Robert, Antoine	16/10/2024
BERTRAND Jacques, Fernand, Gustave	17/10/2024
NICON Dominique, Emile	29/10/2024
MONDIN Danielle, Julienne	29/10/2024
BELKEBIR Mohamed	03/11/2024
GAUTHIER Patrick, Georges, Jean, Henri	06/11/2024
DAUVERGNE Philippe, Paul	09/11/2024
SONNENBERG Winfried, Richard	20/11/2024
COMPANY Claudine, Louise, Moïsa	26/11/2024
BOUTILLIER Bernard, René, Raoul	30/11/2024
GOETZ Jean, Max	08/12/2024
PENCOLÉ Ange, Marcel, Auguste	10/12/2024
DELMAS Christiane, Angèle	12/12/2024
JEAN Renée, Roberte	15/12/2024
MARCAIS Vincent, Maxence, Edgard	19/12/2024
GAILLOT Edith, Gisèle, Josette	20/12/2024
PICON Jean-Michel, Robert	26/12/2024
BEN OLIEL Gilbert	31/12/2024

11 - 16 MARS**Exposition vente artisanat d'Art (Créa'Triel)**

📍 Salle Philippe Prévost

13 MARS**Printemps des poètes**

📍 Espace Senet à 18h

15 MARS**Saint-Patrick**

📍 Place Philippe Prévost dès 19h

16 MARS**Loto caritatif**

📍 Espace Rémi Barrat à 14h

20 MARS**Jeudi des seniors**

📍 Salle P. Prévost à 14h

22 MARS**Rencontres chorégraphiques**

📍 COSEC à 20h30

23 MARS**Une naissance, un arbre**

📍 42 avenue de la Forêt à 10h

26 MARS**Visite du Stade de France (pour les seniors)**

📍 Saint-Denis

29 MARS**Distribution composteurs**

📍 Parc aux Étoiles

30 MARS**Concert classique Lucane**

📍 Eglise Saint-Martin à 16h30

5 AVRIL**Troc livres**

📍 Parc Senet de 10h à 17h

6 AVRIL**Journée self-défense**

📍 COSEC de 10h à 16h

10 AVRIL**Lectures-spectacle "La Vache tachetée"**

📍 Espace Senet à 18h

11 AVRIL**Spectacle de magie**

📍 Théâtre O. Mirbeau à 20h30

20 AVRIL**Chasse aux œufs**

📍 Parc municipal/Place P. Prévost

26 AVRIL**Coupe lumière**

📍 Théâtre O. Mirbeau à 14h30

4 MAI**Journée self-défense**

📍 COSEC de 10h à 16h

8 MAI**Commémoration**

📍 Cimetière

9 MAI - 12 JUILLET**Marché nocturne**

📍 Place Philippe Prévost

15 MAI**Soirée littéraire estivale**

📍 Espace Senet à 18h

17 MAI**Salon du sport**

📍 Divers lieux

23 MAI**Marché nocturne spécial fête des mères**

📍 Place Philippe Prévost

1^{ER} JUIN**Course caisses à savon**

📍 Départ des Châtelaines

7 JUIN**Fête du Livre**

📍 Espace Rémi Barrat de 10h à 17h

8 JUIN**Journée self-défense**

📍 COSEC de 10h à 16h

14 JUIN**Balade contée**

📍 Parc Senet à 15h

13 JUILLET**Fête nationale**

📍 Place Philippe Prévost

23 JUILLET**Ciné plein air**

📍 Parc municipal à 21h



**AGENDA COMPLET DES SORTIES
SUR LE SITE DE LA VILLE**

 www.triel-sur-seine.fr

ILS ONT VOTÉ CONTRE

Lors des conseils municipaux, des délibérations permettant un montant non négligeable de recettes et le bon fonctionnement de la commune sont soumises au vote. Elles sont pourtant rejetées par l'opposition :

- La délibération pour la perception de la subvention du SIAAP (20 000 € pour financer le développement de Triel plage, l'activité phare des quartiers d'été).
- La délibération pour autoriser la passation de marchés publics pour un maximum de 1 500 000 euros HT par tranche pour la rénovation de l'église Saint-Martin.

A contrario, l'opposition a voté dernièrement pour certaines délibérations qui s'avèrent contre l'intérêt de la ville et des Triellois, telles que :

- L'avis sur le premier arrêt du projet de deuxième Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) qui prévoit 700 logements sociaux supplémentaires sur la commune entre 2025 et 2030.
- L'avis sur l'enquête publique ayant pour objet de doubler la capacité du centre de tri Valoseine, un territoire servant à Triel.

•• Triel c'est Vous ! •••••

Une opposition dans l'impasse, confrontée à un dilemme

- Si elle bloque le budget, l'ancien EHPAD ne pourra être racheté, entraînant l'**altération du quartier** par un projet de 40 logements sociaux avec seulement 22 places de stationnement.

- Si elle vote pour, elle reconnaît l'**incohérence des stratagèmes utilisés** pour évoquer une pseudo-faillite budgétaire de la Ville.

L'équipe municipale a vu l'opportunité du rachat de la Maison des Tilleuls, confortée par le nombre de candidats ayant répondu à l'appel à concurrence. En effet, 14 investisseurs sont intéressés par ce projet. Mais une fois de plus, l'opposition n'en perçoit pas l'intérêt et reste **aveugle face à l'enjeu**.

Pire, **elle agit contre les intérêts des Triellois**. Les conseillers communautaires issus des groupes *Vivre Ensemble à Triel* et *Engagés pour Triel* ont soutenu le PLHI (700 logements entre 2025 et 2030), et l'extension de l'usine de traitement des déchets, au risque de sacrifier l'entrée de ville.

De son côté, le maire propose aussi de **baissier la part communale des impôts**, sonnante ainsi le glas de l'opposition. En s'opposant au budget, celle-ci bloquerait cette réduction, **ce qui ne jouerait pas en sa faveur...**

•• Vivre Ensemble à Triel •••••

Chères Trielloises, chers Triellois,

Le **préfet** a rappelé le maire à l'ordre. Il exige l'annulation de décisions prises sans autorisation. Cela concerne notamment des **dépenses non prévues au budget**.

Or, la **Chambre régionale des comptes** avait déjà **réduit les dépenses de 21 %** et supprimé un emprunt de 600 000€. Cela démontre la nécessité de la vigilance des Triellois.

Les finances municipales ne sont pas à la disposition d'un **maire sans contrôle**. Devant les **dérives financières** du maire, la majorité des élus avaient déjà voté une diminution des dépenses, le rendant impuissant.

Malgré tout, il poursuit sa **fuite en avant**, avec des **décisions sans queue ni tête**. Par exemple, il veut préempter l'**ancienne maison de retraite** sans étude préalable. Il engage potentiellement **1,5 million €** pour l'achat et peut être autant pour les travaux. Pourtant, des **chantiers** ne sont toujours **pas finis**.

Notre rôle est de veiller à la **légalité des procédures**, à la **maîtrise des coûts** et à l'**impact sur les Triellois et leur cadre de vie**. Les 5 dernières années ont été marquées par des décisions arbitraires. Il est temps de mettre fin à ce système pour un **avenir sain et serein** de notre commune.

Vos 9 élus de VET

•• Engagés pour Triel •••••

PRÉCISIONS UTILES

Notre rôle n'est pas d'empêcher le maire de travailler, mais de veiller à ce qu'il ne fasse rien de grave ou d'irréversible. Nous y sommes employés à plein temps. Exemples :

- **Maison de la Petite enfance** : le chantier est arrêté depuis un an par le constructeur. **Dans le plus grand secret**, le maire a pris en décembre 16 décisions pour terminer cet équipement, en engageant d'autres entreprises. **Bonne idée, mais** les travaux à finir, déjà réglés au premier devaient être aussi payés aux secondes... pour plus d'un million d'€ HT!

Gaspillage d'argent public, alors que nous avons évoqué une autre solution il y a plusieurs mois. Le préfet lui a fait retirer ces décisions, qui n'étaient pas légales.

- **Le maire voulait vendre le terrain** situé à côté de ce bâtiment à des promoteurs. **Bonne idée, mais** le terrain est en pente et, pour rentabiliser les 600 000 € proposés, les projets étaient très denses, trop bétonnés et les parkings insuffisants pour le quartier, déjà bien chargé avec les programmes Sablonville, Gallieni et Sobaux.

Nous avons refusé, car « Construire oui, mais pas n'importe comment ». C'est ce qu'il disait aussi... avant son élection.

Toujours engagés pour Triel !

•• Yvon Rosconval •••••

Une idée ne fait pas un projet !

Lors du conseil municipal du 26 février, le maire a proposé un « vote de principe » pour autoriser la commune à acquérir l'ancienne maison de retraite de Triel. Son objectif : préempter pour empêcher la réalisation d'un projet immobilier.

Sans étude approfondie ni dossier structuré, son idée est d'y créer une résidence pour personnes âgées autonomes, gérée par la commune.

Le coût de cette acquisition s'élève à **1,5 million d'euros**, avec des travaux estimés par ses soins à **500 000 €**.

Aucun chiffre n'a été avancé sur les coûts de gestion, empêchant d'évaluer la viabilité financière et la pérennité d'une telle structure. D'autant plus qu'un établissement similaire, La Roseraie, **dispose déjà de places vacantes à Triel**.

Face à cet investissement hasardeux, les élus d'opposition ont refusé de participer à ce **vote précipité et sans valeur juridique**. Plutôt que des décisions isolées et improvisées, **la ville a besoin d'une vision claire et cohérente**.

Une idée ne fait pas un projet. **Avant d'engager l'argent des Triellois, il faut une stratégie d'ensemble, un dossier solide et des finances maîtrisées.**

yvon.rosconval@gmail.com

•• Triel a du Talent ! •••••

En ce mois de mars, nous entrons dans la dernière année de ce mandat municipal.

« *Plus qu'un an à tenir !* » ou « *Encore un an à tenir* » ! ...chacun aura eu le temps de se faire son avis.

Pour notre part, nous assumons pleinement notre rôle « *d'entre deux* ». Nous ne sommes pas toujours d'accord (loin de là), nous ne sommes pas systématiquement opposés (loin de là également).

Nous cultivons simplement cet espoir fou de pouvoir travailler, en collaboration avec tous les membres du Conseil municipal, pour le bien être des triellois et l'attractivité de notre ville, travailler ensemble dans le respect et l'esprit constructif.

Il reste un an : cela est encore possible d'autant qu'autour de la table de ce Conseil il y a de toutes parts des gens engagés, intelligents et plein d'idées pour Triel.

Jonas MAURY et Mélody SENAT pour *Triel a du Talent !*

•• Cyrille Arzel •••••

Construire du logement social mais pas n'importe comment !!!

Les communes de plus de 3500 habitants sont tenues de respecter un taux de logement social de 25% y compris, comme c'est notre cas, lorsque ce taux est largement dépassé dans le bassin de vie de la Ville.

La volonté législative et intercommunale (PLHI) est d'imposer aux Villes carencées, comme Triel, la construction de grands ensembles immobiliers sociaux pour répondre à la carence de logement sociaux.

La volonté de la municipalité actuelle est d'autoriser et de favoriser la construction d'ensembles immobiliers intégrés à l'environnement urbain et au bâti environnant et je me réjouis que cette politique ait été reconnue par les services de l'Etat qui ont redonné à notre Ville les moyens de maîtriser son développement. Cette décision est réversible et ne durera que tant que la Ville garantira son engagement à cette urbanisation raisonnée.

La préservation de l'identité de notre Ville impose de dépasser les clivages d'oppositions systématiques à la municipalité et c'est peut-être la plus grande gageure...

Cyrille ARZEL, Conseiller Municipal

•• Christèle Didierjean •••••

Chers Triellois, Chères Trielloises,

En tant qu'élue indépendante, je me dois d'exprimer ma déception face aux comportements pernicieux observés au sein de l'Opposition. Il est regrettable de constater que certains choisissent de s'en prendre à ma vie personnelle, en utilisant des faux profils pour diffuser des attaques publiques.

Je tiens à rappeler que je reviens régulièrement sur Triel, une ville qui m'est chère, et où j'y ai passé 25 ans de ma vie. Ces attaques sont inacceptables et nuisent à l'image de notre ville.

Je refuse de cautionner de telles pratiques qui nuisent au débat constructif. Mon engagement envers Triel reste indéfectible. Je me battrais pour défendre notre ville et l'intérêt des Triellois tant que les décisions du Maire seront justes et équitables pour tous.

Ensemble, unissons-nous autour de l'intérêt général pour construire un avenir meilleur pour Triel.

Christèle Didierjean

Élue indépendante

•• Frédérique Maher •••••

Texte non communiqué.



Restez connectés avec votre ville !



DEPUIS 2008 À VAURÉAL

ÉCOLE PRIMAIRE

Talentiél

Donnons des ailes aux potentiels

PORTES OUVERTES

Samedi 08 mars 2025
de 10h à 12h

1 rue des peupliers 95490 Vauréal
talentiél95@gmail.com ■ www.talentiél.fr
Contact : 06 50 52 83 23

ASSOCIATION LOI 1901 D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

capvital
L'EXPERT DU MAINTIEN À DOMICILE

Profiter de la vie, n'est-ce pas l'essentiel ?

Experts dans la location et la vente de matériel médical, nous facilitons votre quotidien grâce à des conseils avisés et un équipement adapté.

Retrouvez notre offre de produits et services dans notre magasin :

CAPVITAL VERNUILLET
18 rue de la Grosse Pierre
78540 Vernouillet
01 39 71 67 67
vernouillet@capvital.fr

capvital.fr

COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES
ANNONCEZ-VOUS
DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Contactez dès à présent
Jérôme PIRON
au 06 78 47 07 55
jpiron@groupemedias.com
Tél. : 01 49 46 29 49

médias & publicité
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE de TRIEL-SUR-SEINE



Chez nous, l'Essentiel c'est vous

ACHAT • VENTE • LOCATION • ESTIMATION OFFERTE



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 462 000 €

Dans une impasse, plain-pied ind, entrée, agréable séjour double expo, cuisine, 2 chambres, SdE, wc, buanderie. A l'étage, mezzanine, 1 chambre, SdE, wc. 2 garages. Terrain arboré de 934 m².

Honoraires charge vendeur. DPE E 270 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 397 000 €

Plain-pied de 1980, état impeccable, entrée, séjour accès terrasse et jardin, cuisine, 3 chambres, 1 SdE, wc. Ss sol total. Terrain clos et plat de 1030m².

Honoraires charge vendeur. DPE E 288 Kwh/m²

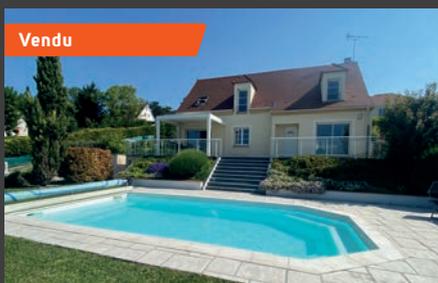


Vendu - Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 605 000 €

Secteur résidentiel, calme, à 2 mn's des écoles et 10 mn's à pieds de la gare. Maison ind de 193m², agréable pièce de vie de 54m², cuisine équipée dinatoire, 5 chambres dont 1 SP avec sa SdE ; une SdB, un bureau, une salle de jeux. Garage double. Terrain clos de 584m².

Honoraires charge vendeur. DPE C 140 Kwh/m²



Vendu

TRIEL SUR SEINE 677 000 €

Secteur résidentiel, Vue sur Seine à couper le souffle, proche gare, écoles. Maison de 2006 - 170 m² - Ss sol total, séjour ouvert sur la cuisine, une chambre, un bureau, 1 SdE, wc. A l'étage : 4 chambres, dressing 1 grande SdB. Terrain de 1448m² avec piscine.

Honoraires charge vendeur. DPE : D 212 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 468 000 €

Secteur très prisé, jolie Dame à rafraichir entièrement, entrée ; séjour expo Sud, cuisine, SdB, wc. A l'étage, 3 chambres, 1 Bureau, 1 SdB + wc. Combles à aménager. Sous-sol total. Vue dégagée sur la Seine. Dépendance, garage. Terrain 1100 m².

Honoraires charge vendeur. DPE : G 479 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 329 000 €

Maison ind de 1930, rénovée, entrée, belle hteur ss plafond, séjour 29 m², cuisine équipée, 3 chambres, 1 bureau, 1 SdE, 1 SdB. Ss sol total. Charme de l'ancien. Jardin clos 251 m².

Honoraires charge vendeur. DPE : D 194 Kwh/m²



Exclusivité

TRIEL SUR SEINE 193 000 €

Dans résidence de standing, sécurisée avec ascenseur, 2 pièces dans un état impeccable, entrée, séjour avec cuisine équipée ouverte, chambre avec placard de rgt. 1SdB, wc. Place de parking en Ss sol. A 3 mn's à pied de la gare.

Honoraires charge vendeur. DPE C 156 Kwh/m²



Vendu

TRIEL SUR SEINE 360 000 €

Secteur hyper résidentiel, proche gare et écoles maison ind très lumineuse, entrée, séjour, cuisine équipée, 1SdB, wc. A l'étage : 3 chambres, 1SdE, wc. Garage de 38 m². Terrain 613m².

Honoraires charge vendeur. DPE E 222 Kwh/m²

Toutes nos offres disponibles sur
www.lessentiel-immobilier.com

Rejoignez-nous !

Nos agences recrutent
**un conseiller ou une conseillère
indépendant(e)**

POUR POSTULER

06 63 18 80 20

recrutement@lessentiel-immobilier.com

